



Acte n° 2024C218

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 08/11/2024

Le 18 Novembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Carjat, chemin de Chassinal à Fareins (01480).

**Présents :** Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

**Absents excusés :** Didier ALBAN (Pouvoir à Sylvie PERMEZEL), Gabriel AUMONIER (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Fabien BIHLER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Gérard PORRETTI), Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH (Pouvoir à Nathalie TISSERAND), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Ingrid BESSON), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir à Emilie BERTHOLON), Bernard REY, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Marc PECHOUX), France-Line VINCENT (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

**Secrétaire de séance :** Emilie BERTHOLON.

#### **OBJET : TRAVAUX – Demande de subventions pour le réaménagement et la rénovation thermique du siège de la CCDSV.**

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle que pour faire face au besoin d'agrandissement de la salle du conseil communautaire et à la structuration des services de la CCDSV, il est envisagé un réaménagement des locaux du siège.

Cette opération est également l'occasion de réaliser la rénovation énergétique globale du bâtiment.

C'est pourquoi, outre des travaux de réaménagement intérieur pour la création de bureaux et l'aménagement d'un accueil mutualisé aux différents services, il est prévu l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement de l'ensemble des menuiseries, la mise en place d'une pompe à chaleur et la reprise des réseaux de distribution interne.

Cette réhabilitation lourde du bâtiment s'accompagne d'un aménagement des extérieurs avec extension des stationnements, désimperméabilisation d'une partie des parkings existants et installation d'ombrières photovoltaïques destinées à l'autoconsommation avec revente du surplus éventuel.

Ainsi, cette opération permet de poursuivre le développement et la structuration de la CCDSV tout en contribuant à la mise en œuvre des actions de son PCAET.

Afin de mener à bien cette opération, la CCDSV souhaite solliciter ses partenaires :

- Le Département de l'Ain, puisque ce projet répond aux critères du pacte territorial pour la période 2024-2026. Ce projet apparaît éligible non seulement en tant qu'investissement structurant mais également sur le volet transition écologique pour la partie consacrée à la rénovation thermique.
- L'Etat puisque l'opération répond à plusieurs critères de financement au titre notamment du fond vert mais également de la DSIL sur la thématique de développement écologique des territoires, rénovation thermique et développement des énergies renouvelables.

Ainsi, le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Détail des dépenses	Montant € H.T.	Détail des financeurs	Taux	Montant € H.T.
Maitrise d'œuvre	185 000	Département – Pacte de Territoire – Investissements structurants	5.1 %	140 000
Frais d'ingénierie	225 730	Département – Transition écologique	2.94%	80 818
Travaux de réaménagement et rénovation thermique	2 257 300	Etat	40%	1 099 212
Divers Aléas	80 000			
		Autofinancement CCDSV	51.96%	1 428 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 748 030</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>2 748 030</b>

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 07/11/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel de l'opération, dont les travaux seront réalisés en 2025 et 2026 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions et participations telles qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette opération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au Budget Principal de 2025 et suivants.

A Fareins, le 18/11/2024

La Secrétaire de Séance,  
Emilie BERTHOLON



Affichage sous format électronique :

27/11/2024

Le Président,  
Marc PECHOUX

